



4

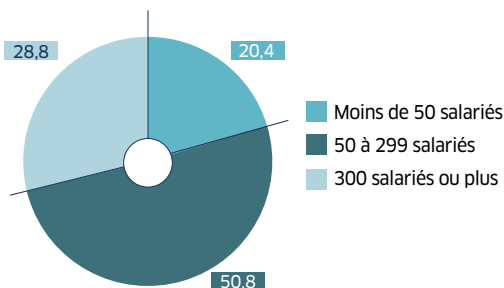
CONDITIONS ET RELATIONS DU TRAVAIL

Textes d'entreprise signés et enregistrés, en 2022 (en nombre)

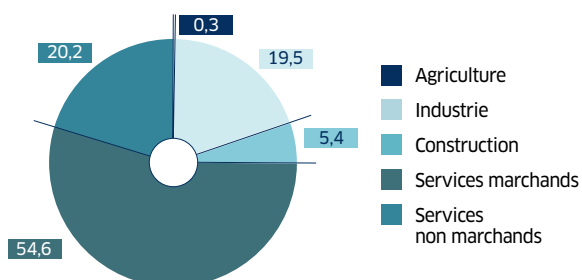
	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca
Accords ⁽¹⁾ d'entreprise	178	163	1 147	2 493	688	670	5 339
Accords signés par les délégués syndicaux ou salariés mandatés	66	51	672	1 486	334	360	2 969
Accords signés par les élus du personnel	38	8	76	251	62	53	488
Textes ratifiés par référendum à la majorité des 2/3 des salariés	74	97	371	674	248	241	1 705
Décisions unilatérales de l'employeur et plans d'action	31	43	341	444	193	218	1 270
Autres textes ⁽²⁾	6	6	23	45	23	11	114
Total	215	212	1 511	2 982	904	899	6 723

Accords signés par les délégués syndicaux ou salariés mandatés, enregistrés en Paca, en 2022 (en %)

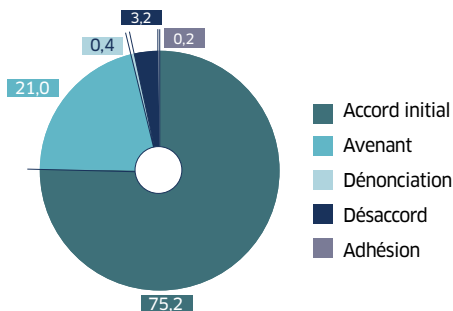
Selon la taille des entreprises



Selon le secteur d'activité des entreprises



Selon le type d'accord



⁽¹⁾ Comprend les accords initiaux, avenants, procès-verbaux de désaccord, dénonciations d'accords et adhésions à des accords

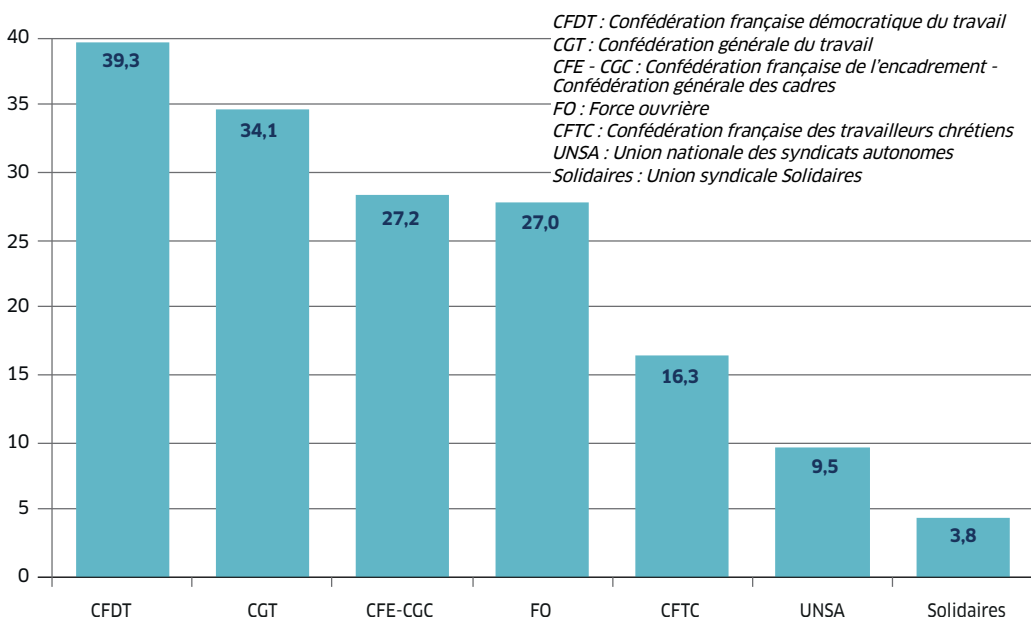
⁽²⁾ Comprend les renouvellements tacites, accords cadres

Source : Dares, base des accords d'entreprise

Principaux thèmes figurant dans les accords⁽¹⁾ signés par les délégués syndicaux ou salariés mandatés, enregistrés en Paca, en 2022

	Thèmes (en nombre)	Fréquence ⁽²⁾ du thème (en %)
Salaires, primes	2 335	78,6
Temps de travail	1 270	42,8
Égalité professionnelle	1 094	36,8
Égalité salariale Femme/Homme	381	12,8
Conciliation vie personnelle/vie professionnelle	245	8,3
Épargne salariale	851	28,7
Intéressement	530	17,9
Plans d'épargne	205	6,9
Participation	116	3,9
Institutions représentatives du personnel	365	12,3
Conditions de travail	291	9,8
Télétravail	166	5,6
Emploi	206	6,9
Emploi des séniors	20	0,7
Prévoyance, couverture santé, retraites	138	4,6
Classification	20	0,7
Formation professionnelle	31	1,0
Autres thèmes	392	13,2
Total	2 969	-

Part des accords⁽¹⁾ signés par chaque syndicat, enregistrés en Paca, en 2022 (en %)



⁽¹⁾ Comprend les accords, avenants, procès-verbaux de désaccord, dénonciations d'accords et adhésions à des accords

⁽²⁾ Rapport entre le nombre d'accords abordant chaque thème et le nombre total d'accords ; un même accord pouvant porter simultanément sur plusieurs thèmes, et être signé par plusieurs syndicats, la somme des fréquences est donc nécessairement supérieure à 100 %

Source : Dares, base des accords d'entreprise

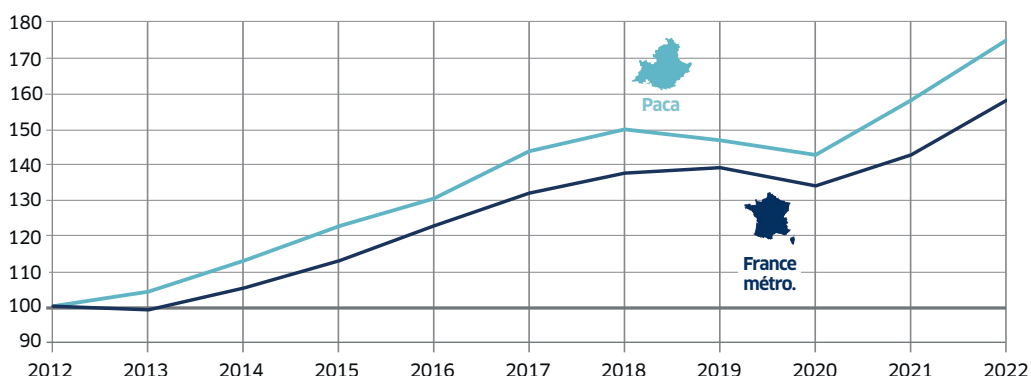
Demands de rupture conventionnelle des salariés non protégés⁽¹⁾, en 2022 (données brutes)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Demands reçues (en nombre)	1 589	1 213	13 000	24 939	10 422	6 008	57 171	524 954
Demands homologuées (en nombre)	1 348	1 212	12 309	23 262	9 686	5 618	53 435	502 972
Demands irrecevables (en nombre)	77	0	170	451	266	83	1 047	8 581
Demands refusées (en nombre)	164	1	521	1 226	470	307	2 689	13 401
Taux d'irrecevabilité ⁽²⁾ (en %)	4,8	0,0	1,3	1,8	2,6	1,4	1,8	1,6
Taux de refus ⁽³⁾ (en %)	10,8	0,1	4,1	5,0	4,6	5,2	4,8	2,6

Évolution du nombre de demands de rupture conventionnelle des salariés non protégés⁽¹⁾, entre 2021 et 2022 (données brutes)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Demands reçues (en %)	+11,0	+18,1	+12,7	+9,0	+11,3	+11,3	+10,7	+10,6
Demands homologuées (en %)	+10,9	+18,5	+9,7	+9,3	+12,5	+11,7	+10,4	+10,8
Taux d'irrecevabilité ⁽²⁾ (en point)	-0,4	0,0	+0,4	-0,2	-0,2	+0,1	0,0	0,0
Taux de refus ⁽³⁾ (en points)	+0,4	-0,3	+2,1	0,0	-0,8	-0,5	+0,3	-0,2

Nombre de demands de rupture conventionnelle homologuées par trimestre (données brutes, base 100 en 2012)



⁽¹⁾ Les salariés protégés, c'est-à-dire les personnes qui exercent un mandat électif ou nominatif de représentant syndical ou de représentant du personnel, ne sont pas pris en compte dans les chiffres présentés ici

⁽²⁾ Rapport entre le nombre de demands irrecevables et le nombre de demands reçues

⁽³⁾ Rapport entre le nombre de demands refusées et le nombre de demands instruites (somme des demands homologuées et des demands refusées)

Note : données provisoires

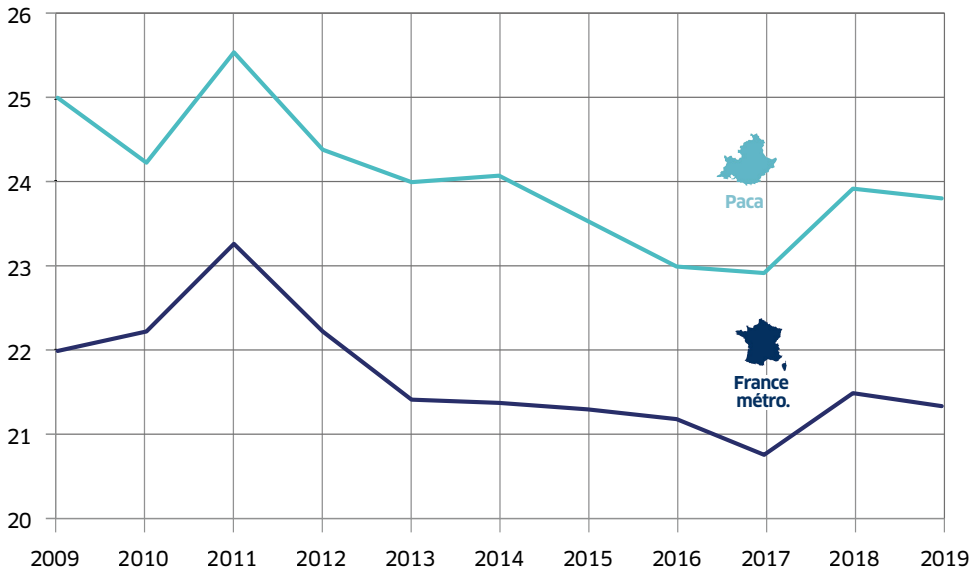
Source : Dares

Les statistiques présentées ici sont établies sur le champ des salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale travaillant en France et recensés dans les fichiers des DADS (Déclarations annuelles des données sociales), ainsi que, depuis 2011, sur le champ des salariés affiliés au régime de la Mutualité sociale agricole (MSA) hors salariés agricoles d'Alsace-Moselle. Ces fichiers servent au calcul des cotisations sociales et sont retraités statistiquement par l'Insee avant transmission à la Dares. La mise à disposition de ces données permet de publier des indicateurs sur les accidents du travail (AT) complémentaires de ceux produits par la Cnam-TS et la MSA, qui permettent de repérer les caractéristiques qui accroissent le risque de subir un AT ou un AT grave, c'est-à-dire avec incapacité partielle permanente (IPP).

Accidents du travail avec arrêt⁽¹⁾, en 2019

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métro.
Total (en nombre)	1 562	1 491	10 942	23 551	10 336	6 592	54 474	679 823
Évolution sur un an (en %)	-0,8	-5,0	+0,2	-0,4	+3,8	+4,4	+0,9	+0,8
Taux de fréquence ⁽²⁾	25,1	26,7	20,8	23,0	27,5	26,3	23,8	21,3
Évolution sur un an (en point)	-0,6	-1,6	-0,1	-0,5	+0,3	+0,8	-0,2	-0,1
Indice de gravité ⁽³⁾	20,1	14,3	9,0	14,1	24,9	22,0	15,8	13,0

Taux de fréquence⁽²⁾ des accidents du travail avec arrêt



⁽¹⁾ Accidents ayant engendré au moins un jour d'arrêt de travail, voire des séquelles physiques permanentes ou un décès

⁽²⁾ Nombre d'accidents du travail par million d'heures rémunérées

⁽³⁾ Taux moyen d'incapacité partielle permanente (IPP) par million d'heures rémunérées. Un taux d'IPP est attribué par un médecin de la Cnam-TS ou de la MSA aux accidents du travail qui entraînent des séquelles permanentes

Note : l'évolution de l'indice de gravité n'est pas significative d'une année sur l'autre

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee, et salariés affiliés au régime de la MSA hors salariés agricoles d'Alsace-Moselle à partir de 2011

Sources : Cnam-TS ; Insee, DADS

Accidents du travail avec arrêt⁽¹⁾ selon le sexe, l'âge et le secteur d'activité en Paca, en 2019

	Total (en nombre)	Taux de fréquence ⁽²⁾	Indice de gravité ⁽³⁾	Évolution sur un an	
				Total (en %)	Taux de fréquence ⁽²⁾ (en points)
Hommes	33 594	25,8	20,5	-0,2	-0,5
Femmes	20 880	21,1	9,5	+2,8	+0,2
Âgés de 15 à 19 ans	1 687	40,3	6,3	+12,5	+2,5
Âgés de 20 à 29 ans	14 231	29,8	6,9	0,0	-0,6
Âgés de 30 à 39 ans	13 928	23,8	11,9	+1,3	-0,1
Âgés de 40 à 49 ans	11 697	21,0	17,5	-1,8	-0,5
Âgés de 50 à 59 ans	10 643	21,1	23,3	+2,8	+0,3
Âgés de 60 ans ou plus	2 288	17,9	32,8	+1,8	-0,4
Agriculture, sylviculture et pêche	1 017	27,3	53,0	-1,7	-1,7
Industrie	4 278	16,0	12,1	-4,5	-0,9
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 110	23,7	15,1	-5,1	-1,5
Fabrication d'autres produits industriels	2 016	18,1	13,8	-2,5	-0,8
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	714	15,0	16,3	-11,2	-1,8
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	270	9,6	5,5	+6,3	+0,3
Fabrication de matériels de transport	158	5,2	1,7	-8,1	-0,5
Cokéfaction et raffinage	10	4,0	0,0	-16,7	-0,8
Construction	6 063	33,8	31,4	+1,5	-1,0
Services	43 083	23,8	13,5	+1,5	0,0
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	11 497	32,8	15,9	+1,1	0,0
Transports et entreposage	5 487	30,8	20,1	+3,1	+2,1
Hébergement et restauration	4 719	26,0	11,7	+4,4	+0,2
Autres activités de services	2 202	23,7	12,3	+1,6	+0,2
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	9 323	22,8	13,1	-1,6	-0,7
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	8 779	22,0	14,9	+2,4	-0,1
Activités immobilières	475	12,4	9,4	+14,5	+1,4
Activités financières et d'assurance	318	3,8	2,2	-5,9	-0,2
Information et communication	283	3,7	2,8	+3,3	-0,1
Total	54 474	23,8	15,8	+0,9	-0,2

⁽¹⁾ Accidents ayant engendré au moins un jour d'arrêt de travail, voire des séquelles physiques permanentes ou un décès

⁽²⁾ Nombre d'accidents du travail par million d'heures rémunérées

⁽³⁾ Taux moyen d'incapacité partielle permanente (IPP) par million d'heures rémunérées. Un taux d'IPP est attribué par un médecin de la Cnam-TS ou de la MSA aux accidents du travail qui entraînent des séquelles permanentes

Note : l'évolution de l'indice de gravité n'est pas significative d'une année sur l'autre ; la somme des accidents du travail par secteur d'activité ne correspond pas au total régional en raison de données indéterminées

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee et salariés affiliés au régime de la MSA hors salariés agricoles d'Alsace-Moselle

Sources : Cnam-TS ; CCMSA ; Insee, DADS

Les statistiques présentées ici sont établies sur le champ des salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale travaillant en France et recensés dans les fichiers des DADS (Déclarations annuelles des données sociales), ainsi que, depuis 2011, sur le champ des salariés affiliés au régime de la Mutualité sociale agricole (MSA) hors salariés agricoles d'Alsace-Moselle. Ces fichiers servent au calcul des cotisations sociales et sont retraités statistiquement par l'Insee avant transmission à la Dares. La mise à disposition de ces données permet de publier des indicateurs sur les maladies professionnelles complémentaires de ceux produits par la Cnam-TS et la MSA, qui permettent de repérer les caractéristiques qui accroissent le risque d'être victime de maladie professionnelle.

Maladies professionnelles indemnisées, en 2019

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Total (en nombre)	101	55	537	938	499	318	2 448	52 090
Évolution sur un an (en nombre)	+31	-15	+169	+55	-185	-26	+29	+1 105
Taux de fréquence ⁽¹⁾	16,2	9,8	10,2	9,2	13,3	12,7	10,7	16,3
Évolution sur un an (en points)	+4,8	-2,8	+3,2	+0,4	-5,4	-1,2	0,0	+0,1
Indice de gravité ⁽²⁾	141,2	58,0	137,1	92,4	104,6	85,6	104,4	116,9

Principales maladies professionnelles indemnisées en Paca, en 2019 (en nombre)

	Total ⁽³⁾	Évolution sur un an
Troubles musculo-squelettiques	2 031	+34
dont syndrome du canal carpien	656	-30
dont épaule	654	+67
dont coude	357	+4
dont poignet	165	+11
dont rachis	158	-26
dont membres inférieurs	41	+8
Pathologies causées par l'amiante	251	-9
dont cancer de la plèvre	107	-12
dont cancer broncho-pulmonaire	73	+3
dont mesothéliome	42	-3
dont asbestose	28	+2
Cancers	150	+4
Surdité	50	-3
Dermatoses	23	-5
Rhinites	16	+4
Total	2 448	+29

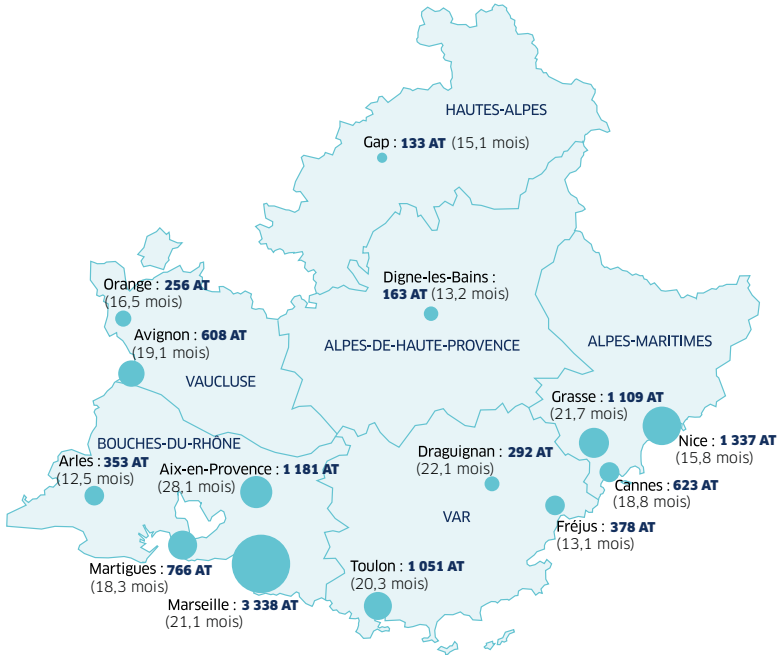
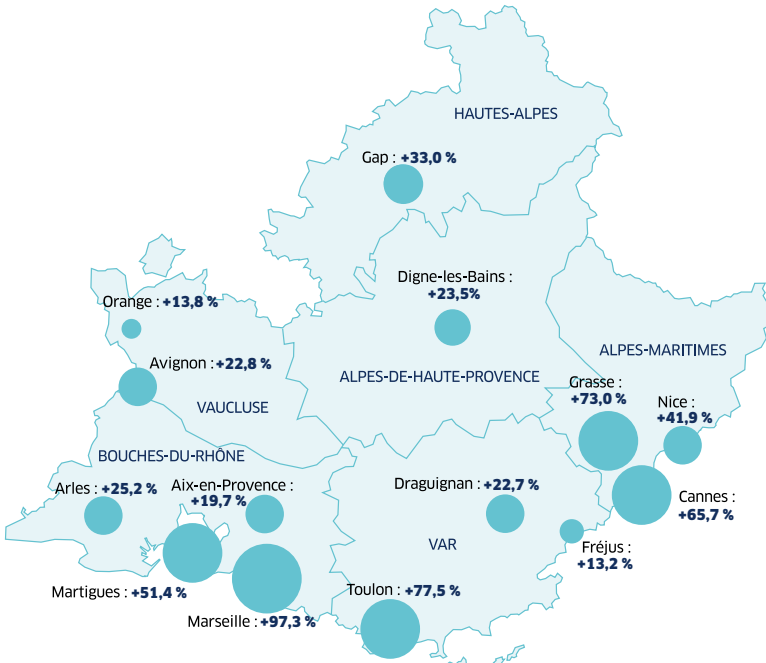
⁽¹⁾ Nombre de maladies professionnelles indemnisées pour dix millions d'heures rémunérées

⁽²⁾ Taux moyen d'incapacité permanente partielle (IPP) pour dix millions d'heures rémunérées ; l'évolution de cet indice n'est pas significative d'une année sur l'autre

⁽³⁾ La somme des principales maladies professionnelles est supérieure au total régional, car certaines maladies liées entre elles peuvent apparaître à plusieurs reprises dans le tableau

Champ : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee et salariés affiliés au régime de la MSA hors salariés agricoles d'Alsace-Moselle

Sources : Cnam-TS ; CCMSA ; Insee, DADS

Affaires terminées (AT) par siège des juridictions prud'homales de Paca, en 2021*(données brutes, affaires terminées en nombre et durée moyenne⁽¹⁾ de traitement en mois)***Évolution du nombre d'affaires terminées par siège des juridictions prud'homales de Paca, entre 2020 et 2021** *(données brutes)*⁽¹⁾ Pour le calcul de la durée des affaires, les référés ne sont pas pris en compte**Champ :** affaires terminées y compris référés**Source :** Ministère de la Justice